

Compte Rendu Sommaire
de la Réunion du Conseil Municipal
du 5 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Dugny sur Meuse, s'est réuni en séance publique, sur convocation légale, à la Mairie de Dugny sur Meuse, sous la présidence de Mme Fabricia VOL, Maire.

Etaient présents : Mme Fabricia VOL, Maire – M. David MINUTO, Adjoint – Mme Karine HELMINGER, Adjointe – MM. Roland ROUYER, Dominique WITTOZ, Arnaud DUBAUX, Francis TOUSSAINT – Mmes Anne THOMAS, Isabelle REMY, Morgane MINUTO, Ghislaine VAILLANT, Viviane VALLARIN.

Ont déclaré donné pouvoirs :

- M. Laurent WATRIN à Mme Fabricia VOL
- Mme Martine BRUNELLA à M. Francis TOUSSAINT

Absent et excusé : M. Michel PETITJEAN

Date de la convocation le 31 mars 2017 adressée avec l'ordre du jour et affichée le 31 mars 2017.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint,

Le Conseil Municipal désigne Melle Morgane MINUTO, Conseillère Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Monsieur Jean Marie BRENNER, Directeur des Services de la CODECOM, comme auxiliaire du secrétaire de séance,

Madame le Maire indique que le dossier :

* Réfection voirie, bordures et trottoirs rue Raymond Parmentier du n° 13 au 42.

est ajouté à l'ordre du jour.

. 17-0301 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DU CCAS

Par 9 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du compte administratif du CCAS, qui dégage un résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2016 de 7 278,43 €, après sortie de Madame le Maire, **adopte** le compte administratif du CCAS tel que présenté.

. 17-0302 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Par 9 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du compte administratif du budget annexe de l'eau, qui dégage un résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2016 de 26 550,90 € en investissement et de 40 553,95 € en fonctionnement, après sortie de Madame le Maire, **adopte** le compte administratif du budget annexe de l'eau tel que présenté.

. 17-0303 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE FORET

Par 9 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du compte administratif du budget annexe de la forêt, qui dégage un résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2016 de – 15 600,12 € en investissement et de 244 510,75 € en fonctionnement, après sortie de Madame le Maire, **adopte** le compte administratif du budget annexe de la forêt tel que présenté.

. 17-0304 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

Par 9 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du compte administratif du budget principal de la commune qui dégage un résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2016 de 147 971,93 € en investissement et de 236 717,36 € en fonctionnement, après sortie de Madame le Maire, **adopte** le compte administratif du budget principal tel que présenté.

. 17-0305 VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016

Par 4 Voix Pour – 10 Abstentions (MM. MINUTO, DUBAUX, WITTOZ, TOUSSAINT – Mmes HELMINGER, REMY, THOMAS, VALLARIN, VAILLANT), le Conseil Municipal adopte, par vote séparé pour chacun des budgets, les comptes de gestion dressés par Madame la trésorière.

. 17-0306 AFFECTIION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT – BUDGET EAU

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal **affecte** le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau comme suit : 20 868,90 € en section d'investissement et 19 685,05 € en section de fonctionnement.

. 17-0307 AFFECTIION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT – BUDGET FORET

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal **affecte** le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de la forêt comme suit : 15 600,12 € en section d'investissement et 224 698,41 € en section de fonctionnement.

. 17-0308 AFFECTIION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal **affecte** le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la commune comme suit : 12 018,95 € en section d'investissement et 224 698,41 € en section de fonctionnement.

. 17-0309 BUDGET PRINCIPAL 2017

Par 10 Voix Pour – 4 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT, M DUBAUX), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du budget concernant le budget principal de la commune, **adopte** le budget primitif 2017 du budget principal tel que présenté.

. 17-0310 BUDGET CCAS 2017

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du budget concernant le budget annexe du CCAS, **adopte** le budget primitif 2017 du CCAS tel que présenté.

. 17-0311 BUDGET FORET 2017

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du budget concernant le budget annexe de la forêt, **adopte** le budget primitif 2017 du budget annexe de la forêt tel que présenté.

. 17-0312 BUDGET EAU 2017

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, au vu de la présentation du budget concernant le budget annexe de l'eau, **adopte** le budget primitif 2017 du budget annexe de l'eau tel que présenté.

. 17-0313 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, **vote** les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation 1.85 %,
- Taxe sur le foncier bâti 7.16 %,
- Taxe sur le foncier non bâti 0,20 %.

. 17-0314 MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISoire

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, **adopte** la modification des attributions provisoire, que percevra la commune à partir de 2017, qui s'élève à 490 143 € au lieu de 349 542 €

. 17-0315 REVERSEMENT DU BUDGET FORET AU BUDGET PRINCIPAL

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, **décide** de reverser 80 000 € du budget annexe de la forêt vers le budget principal de la commune.

. 17-0316 DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE

A l'unanimité, le Conseil Municipal, considérant qu'afin que la bibliothèque continue à renouveler les livres, considérant qu'une subvention peut être demandée auprès du Département de la Meuse, **autorise** Madame le Maire à solliciter auprès du Département une subvention et à signer tous les documents nécessaire pour mener à bien ce dossier.

. 17-0317 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Par 9 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT) – M. DUBAUX et Mme VOL étant sortis ne prennent pas part au vote, le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « communication association » réunie le 28 mars 2017, considérant qu'il est rappelé que les Présidents et Trésoriers d'associations doivent sortir durant le vote de cette délibération, considérant que la commission propose le montant des subventions aux associations pour l'année 2017, à savoir :

Associations	Subventions 2017
Accordéon Club Carpentier	450,00
Association Dépôt Vente	500,00
Les Aînés de Dugny	800,00
Anciens Combattant de Dugny	150,00
Bière Culture et Passion	600,00

Dugny Fête et Loisirs	1 300,00
Football Club de Dugny	4 250,00
Jeunesse Loisirs Dugny	1 600,00
Association Sportive Dugny	2 000,00
Les Cavaliers de l'Aventure	250,00
Question pour un champion	80,00
Un Grand Bol d'Art	1 200,00
Verratsfruits	500,00
Les Chevaliers de la Gaulle	250,00

Approuve le montant des subventions aux associations pour l'année 2017 et **précise** que les dépenses correspondantes seront réglées à l'article 6574 du budget principal de la Commune.

. 17-0318 DEMANDE DE SUBVENTION – ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LA REDOUTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal, considérant la vétusté de l'éclairage public « lotissement de la Redoute », considérant l'avis favorable de la commission travaux réunie le 22 mars 2017, considérant que ce dossier peut prétendre à des subventions de la FUCLEM et de tout autre organisme, considérant que le coût de l'opération est estimé à 38 435 € HT, **autorise** Madame le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires, à actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant, à engager les travaux d'éclairage public « lotissement de la Redoute » et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

. 17-0319 DEMANDE DE SUBVENTION – REFECTION DE LA FACADE ET DES VITRAUX DE L'EGLISE « DE LA VIERGE A L'ENFANT »

Par 11 Voix Pour – 3 Abstentions (M. TOUSSAINT, Mme VAILLANT), le Conseil Municipal, considérant la commission travaux réunie le 22 mars 2017, considérant que des travaux doivent être entrepris pour la sauvegarde de l'église « de la vierge à l'enfant », considérant qu'il a été convenu que la réfection de la façade sera entreprise cette année, considérant que ce dossier peut prétendre à des subventions de la DETR et de tout autre organisme, considérant que le coût de l'opération est estimé à 24 327,22 € HT, **autorise** Madame le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires, à actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant, à engager les travaux de façade et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

. 17-0320 REFECTION VOIRIE, BORDURES ET TROTTOIRS RUE RAYMOND PARMENTIER DU N° 13 AU 42.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, considérant l'avis de la commission travaux réunie le 22 mars 2017 ainsi que l'avis de la commission finances réunie le 31 mars 2017, considérant qu'il convient de faire des choix budgétaires et dans la continuité des travaux réalisés, considérant que le coût des travaux est estimé à 99 987 € (maîtrise d'œuvre comprise), considérant que ce dossier peut prétendre des subventions, **autorise** Madame le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires, à actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant, à engager les travaux de réfection voirie, bordures et trottoirs Rue Raymond Parmentier du n° 13 au 42 et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 34 mn

DUGNY, le 13 avril 2017



Le Maire,


Fabricia VOL.